



## La Chronique de CORBY

**A** l'aube de cette nouvelle législature, nous ne saurions commencer cette publication sans adresser nos chaleureux et vifs remerciements à notre Syndic, Monsieur Didier Flaction, qui quitte la Municipalité après 17 ans de fonction, dont 10 à la syndiculture.

Nous lui adressons et lui souhaitons, ainsi qu'à sa famille, nos meilleurs vœux de bonheur.

\* \* \* \* \*

### Fête patriotique



Nous vous invitons toutes et tous à participer à la soirée commémorative de la Fête nationale du 1<sup>er</sup> août qui sera célébrée

**le lundi 1<sup>er</sup> août 2016**

**aux alentours de la grande salle.**

**Dès 19h00, restauration et boissons seront servies, à prix modérés, à la grande salle.**

**Dès 21h00, se déroulera la partie officielle, autour du feu, qui se terminera par un feu d'artifice.**

Pour éviter tout incident et pour que la fête soit réussie jusqu'au bout, nous demandons à chacune et chacun d'observer la plus grande prudence et de prendre toutes les précautions nécessaires lors du lancement de fusées ou autres engins pyrotechniques.



**Le cas échéant, prière de vous conformer aux directives.**

Nous nous réjouissons de vous retrouver nombreux lors de cette soirée.

## **Résumé des objets soumis au Conseil général lors de sa séance du 27 juin 2016**

- **Comptes 2015**

Le Conseil général, sous la présidence de M. Philippe Zuppinger, a accepté les comptes de l'année 2015 qui bouclent avec un excédent des revenus de fr. 58'673.28, pour des totaux égaux de fr. 1'655'991.32.

- **Rapport de la Municipalité sur la gestion et les comptes de l'année 2015**

Les conseillères et conseillers ont approuvé la gestion de l'année 2015 dont nous communiquons ci-après quelques points.

### **Finances**

Comme en 2014, nous avons enregistré une forte augmentation des impôts sur le revenu et les droits de mutation.

Une baisse des taux hypothécaires durant ces dernières années, ainsi que des rentrées d'argent provenant d'autres sources que les impôts, nous ont permis de maintenir nos objectifs et un développement positif de notre commune.

### **Administration**

Suite au départ de Monsieur Pierre Viquerat, Monsieur Emmanuel Boss a rejoint les rangs de la municipalité et a repris les dossiers de son prédécesseur.

Toujours disponible et de bon conseil, il a su s'intégrer et s'adapter avec facilité dans le "ménage communal".

Rédigeant mon dernier rapport, il est temps pour moi de vous adresser, Chers Membres du Conseil et Chers Collègues de la municipalité, tous mes remerciements pour votre soutien et votre confiance témoignés durant toutes ces années. Je félicite mes anciens collègues pour leur brillante élection et particulièrement Monsieur Fabrice Tanner pour son accession à la syndiculture et Monsieur Daniel Moccand pour son entrée à la municipalité.

Je tiens également à remercier tout particulièrement ma famille pour sa patience et son soutien.

Je vous souhaite bon vent et beaucoup de plaisir dans les défis qui vous attendent.

### **Jetons de présence du Conseil général**

Le montant des jetons de présence du Conseil général pour l'année 2015, soit fr. 254.--, a été versé aux deux classes de Cronay.

### **Grande salle**

Suite à une demande du Conseil général, 8 places de parc ont été créées devant l'entrée "Est" de la grande salle.

L'éclairage du haut de la grande salle, qui n'avait pas été refait lors de la rénovation de 2007, a été remplacé.

#### **Ancienne cure**

La salle de bain de l'appartement de l'ancienne cure a fait l'objet d'une réfection.

Le chapeau défectueux du conduit de cheminée a été changé et nous avons profité de l'installation de chantier pour recrépir la cheminée.

#### **Place de jeux**

Une clôture destinée à sécuriser la place de jeux a été posée.

#### **Forêts**

Les coupes de bois ont eu lieu à la Crausaz et vers la déchetterie, pour environ 332 m<sup>3</sup> et 80 stères de bois de feu ont été achetés par des habitants de notre village.

Des travaux importants ont été effectués sur la partie haute du chemin de la Chavanne sur une distance d'environ 580 mètres. Stabilisation, renvois d'eau en béton, élagage et nettoyage des tronçons d'enrobé permettent d'assurer l'accès à la réserve forestière, l'exploitation des forêts hors réserve ainsi que l'accès à l'habitation de la Chavanne. La piste Pont Rouge - Chavanne, qui n'a pas été refaite, est désormais fermée par des barrières aux deux bouts et réservée au service forestier.

La forêt est une charge importante pour notre commune. Le coût total d'entretien de nos forêts pour 2015 est de fr. 58'358.15.

Une partie du chemin dit de la Campanne (ancienne piste d'accès au chantier de l'autoroute) commence à subir un glissement de terrain sur plusieurs dizaines de mètres, ce qui provoque des fissures dans l'enrobé et déstabilise les accotements. Une étude a été réalisée pour trouver des solutions pour régler ce problème. La commune de Cuarny est associée à cette étude.

Dès 2016 notre commune, ainsi que 5 autres de notre triage forestier, ont décidé de gérer les forêts en commun ceci dans le but de stabiliser les coûts. Avec un montant de fr. 200.-- par hectare de forêt et par an, décidé pour 4 ans, tous les travaux nécessaires pour atteindre les objectifs de notre plan de gestion des forêts seront assurés.

#### **Routes**

L'achat du radar pédagogique nous donne satisfaction et il est régulièrement déplacé dans notre village aux endroits sensibles.

#### **Route Cantonale RC 422**

La route cantonale a été totalement refaite depuis le Moulin-du-Pont jusqu'à l'entrée du bas du village de Cronay. La suite des travaux en direction de Pomy, qui était initialement prévue en 2016-2017, a été déplacée à l'horizon 2022-2025.

### **Eclairage public**

Notre éclairage public a été changé. Les ampoules au sodium ont laissé leur place aux LED, ce qui permet une meilleure visibilité de nos rues, ainsi qu'une meilleure uniformité de la lumière. Une réduction nocturne de 50 % est programmée de 23h00 à 05h00.

Les mâts ainsi que l'implantation de notre éclairage n'ont pas été modifiés.

### **Eau potable**

Les différences constatées sur le réseau entre l'achat et la vente d'eau sont toujours d'actualité. Des contrôles seront entrepris pour essayer de trouver une explication à ces disparités.

### **Step**

Les analyses des eaux traitées et rejetées sont conformes.

### **Protection civile**

Une fusion des ORPCi (Organisation régionale de protection civile) est en cours de discussion.

### **Ecoles**

A fin août 2015, 36 élèves domiciliés à Cronay ont rejoint les bancs d'école sur les sites de Cronay, Pomy et Cuarny pour le primaire et Yvonand pour le secondaire.

Monsieur Michel Ulmann, directeur de l'établissement scolaire, a pris sa retraite à fin octobre 2015. Il a été remplacé par Monsieur Olivier Perrin, ancien directeur de l'établissement de La Sarraz.

### **Petite enfance**

Depuis que notre commune a adhéré au réseau d'accueil Rymaje basé à Yvonand, le nombre d'enfants fréquentant les structures d'accueil n'a cessé d'augmenter. En 2015, ce sont 10 enfants âgés de 0 à 4 ans qui ont été accueillis de une à cinq journées par semaine à la garderie du Château de Sable et 2 enfants à la garderie des Castors de Pomy.

En résumé, le réseau d'accueil Rymaje propose 44 places à la garderie du Château de Sable pour les enfants de 0 à 4 ans, 36 places aux Castors d'Yvonand et 12 places aux Castors de Pomy pour les enfants de 4 à 12 ans.

La commune de Cronay est affiliée au Centre social régional d'Yverdon (CSR) pour l'accueil extra-familial (mamans de jour).

### **Déchetterie**

Pour l'année 2015, STRID a rétrocédé la somme de fr. 7'047.-- pour 19,7 tonnes de déchets ménagers taxés sur laquelle a été prélevé 10% pour les couches-culottes, alèses et autre matériel de soins.

-----

- **Stabilisation du pied de berge de la Menthue**

Le Conseil général a autorisé la Municipalité à entreprendre les travaux de construction d'un enrochement pour la stabilisation du pied de berge de la Menthue au Moulin, pour un montant de fr. 93'600.--, après déduction des subventions.

-----

## **Assermentation des autorités pour la législature 2016-2021**

En date du 12 avril 2016, devant Mme le Préfet, la Municipalité et 49 membres du Conseil général ont prêté serment pour la législature 2016-2021.

-----

## **Répartition des dicastères de la Municipalité pour la législature 2016 - 2021**

### **Administration générale, finances, assurances, police**

**Tanner Fabrice, Syndic** - Tél. 024 433 17 60

*Suppléant : Brodard Rodrigue, Vice-syndic*

### **Routes, chemins, cimetièrre, éclairage public, forêts, domaines, employé communal**

**Moccand Daniel** - Tél. 024 433 13 46

*Suppléant : Tanner Fabrice*

### **Bâtiments, police des constructions, assurances sociales, parcs, promenades**

**Brodard Rodrigue** - Tél. 024 433 19 11

*Suppléante : Bovet Ariane*

### **Ecoles, petite enfance, informatique, déchets**

**Bovet Ariane** - Tél. 024 433 18 09

*Suppléant : Boss Emmanuel*

### **Eaux, épuration, protection de l'environnement, défense incendie et civile**

**Boss Emmanuel** - Tél. 079 205 29 99

*Suppléant : Moccand Daniel*

## **Conseil général**

**Législature 2016-2021**

**1<sup>er</sup> juillet 2016 - 30 juin 2017**

**Président du Conseil général - 1<sup>er</sup> juillet 2016 - 30 juin 2017**

Zuppinger Philippe

**Vice-président du Conseil général - 1<sup>er</sup> juillet 2016 - 30 juin 2017**

Guidoux Vincent

**Secrétaire du Conseil général - législature 2016-2021**

Glauser Claire-Lise

**Huissier - législature 2016 -2021**

Viquerat Raymond

**Scrutateurs - 1<sup>er</sup> juillet 2016 - 30 juin 2017**

Barbieri Vanessa - Ythier Damien

**Scrutateurs suppléants - 1<sup>er</sup> juillet 2016 - 30 juin 2017**

Blind Claire - Viquerat Thierry

**Commission de gestion - 1<sup>er</sup> juillet 2016 - 30 juin 2017**

Castelier Pieyre-Bernard - Barbieri Vanessa - Bron Boris - Schertenleib Denis - Guidoux Vincent

Suppléante : Carrel Sylvie

**Délégués Association d'amenée d'eau "La Menthue"- législature 2016-2021**

Chaillet Jacques – Chardonnes Didier

**Déléguée à l'Association scolaire intercommunale d'Yvonand et environs (ASIYE) -**

législature 2016-2021

Castelier Françoise

**Délégué suppléant à l'Association scolaire intercommunale d'Yvonand et environs (ASIYE) -**

législature 2016-2021

Schertenleib Denis

**Commission communale de recours - législature 2016-2021**

Flaction Bernard - Plantier Djamilah - Mieville Véronique

Suppléant : Castro Carlos

## **Police des constructions**

- **Permis de construire délivrés durant l'année 2015**

Guidoux Claude	Pose de filets para-grêle et de couvertures en plastique sur cultures fruitières
Bochud Cottet Caroline et Bochud Eric	Rénovation des box à chevaux existants dans l'écurie
Breux Sacha et Bollhalder Sandrine	Transformation intérieure d'une ferme
Dumas Philippe et Soriano Moncho Maria	Transformation et agrandissement d'une ferme
Pellaux Jacques	Réaménagement de l'appartement existant et pose de panneaux photovoltaïques.

- **Autorisations de travaux accordées durant l'année 2015**

PPE Plantier-Brodard	Installation d'un jacuzzi hors-sol et aménagement de 3 places de parc en pavés filtrants sur une surface de 40 m <sup>2</sup> .
Chaillet Jacques	Pose de 18 panneaux photovoltaïques pour une surface totale de 29,5 m <sup>2</sup> .
Magenat Alfred	Installation d'un cabanon de jardin.
Chevalley Heidi	Réfection de la façade de sa maison, couleur identique.
Cochard Jean-Paul	Pose de 20 panneaux photovoltaïques pour une surface totale de 32 m <sup>2</sup> .
Cochard Jean-Marc	Pose de 20 panneaux photovoltaïques pour une surface totale de 32 m <sup>2</sup> .
Cochard Martine	Pose de 12 panneaux photovoltaïques pour une surface totale de 21 m <sup>2</sup> .
Othenin-Girard Magaly et Andrew	Réalisation d'une salle de bain et aménagement d'une cuisine dans leur bâtiment.
Duruz Anne-Claude	Remplacement du silo du poulailler par un silo en polyester gris, identique à celui existant.

## Grilles et bords de route en général

Chaque année, la commune prend soin de balayer les rues du village et de curer et vidanger les grilles des routes.



Les grilles se situant sur les propriétés privées, grilles de chemin d'accès ou de places, doivent aussi être régulièrement nettoyées et débarrassées des résidus végétaux et du gravier pouvant les obstruer.

Nous demandons à chacun de nettoyer ses grilles afin qu'elles puissent capter les eaux de pluie.

Les bords de route longeant les propriétés devraient également être balayés et débarrassés de tous résidus végétaux pouvant boucher les grilles des canalisations d'eaux claires.

Il est également d'usage que chaque propriétaire entretienne les renvois d'eau et les grilles d'écoulement sur les routes et chemins qui longent leur domaine. Nous devons malheureusement constater que ces directives ne sont pas respectées de tous.

Merci de contribuer à maintenir en bon état nos chemins et routes.

-----

## EMONDAGE DES HAIES ET ELAGAGE DES ARBRES



**En application des dispositions légales, la Municipalité rappelle aux propriétaires que les plantations ne doivent pas compromettre la visibilité, ni gêner la circulation.**

En bordure des routes et chemins publics, les haies doivent être émondées et les arbres élagués, selon les articles 8 et 10 du règlement d'application du 19 janvier 1994 de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes.

### **Emondage des haies :**

- a) à la limite de la propriété
- b) à une hauteur maximale de 60 centimètres lorsque la visibilité doit être maintenue et de 2 mètres dans les autres cas.

### **Elagage des arbres :**

- a) au bord des chaussées : à 5 mètres de hauteur et à 1 mètre à l'extérieur
- b) au bord des trottoirs : à 2,5 mètres de hauteur et à la limite de propriété

Les dispositions de la loi à ce sujet sont applicables toute l'année.



## Entretien des terrains - Mauvaises herbes



La municipalité demande et remercie les propriétaires de parcelles de terrains bâtis et non bâtis d'entretenir ces espaces, ceci en regard de l'article 2 de l'arrêté concernant la destruction des plantes nuisibles à l'agriculture qui stipule que la destruction des plantes nuisibles (chardons, rumex, etc.) est obligatoire sur les terrains agricoles, viticoles, arboricoles, maraîchers, y compris les jardins d'agrément, le bord des routes, les haies et les lisières de forêts, les voies de chemin de fer, les terrains voués à la construction et les gravières. Elle doit avoir lieu avant la formation des graines.

---

## Canicule

### Quelques conseils en cas de grandes chaleurs

- Se reposer, rester au frais, rester chez soi, réduire l'activité physique
- Laisser la chaleur dehors, se rafraîchir  
Fermer fenêtres, volets, stores et rideaux le jour, bien aérer la nuit  
Porter des vêtements clairs, amples et légers  
Se rafraîchir par des douches régulières ou des compresses humides sur le corps
- Boire régulièrement, manger léger  
Prendre conseil auprès de son médecin en cas de traitement ou de maladie chronique
- Protéger les enfants de la chaleur  
Bien aérer les locaux tôt le matin et la nuit  
Privilégier des activités matinales et à l'ombre  
Ne pas exposer les enfants au soleil  
Penser au chapeau, au t-shirt et à la crème solaire  
Ne jamais laisser un enfant dans une voiture ou sans surveillance
- Rafraîchir les enfants avec des douches tièdes ou un linge humide  
Leur offrir de l'eau régulièrement, leur servir des repas rafraîchissants, froids et légers  
Les habiller légèrement
- Prendre grand soin des enfants malades  
Surveiller les signes d'épuisement et de fatigue, la sécheresse de la peau et des lèvres  
Consulter un médecin en cas de doute, en particulier lors de diarrhées (attention à la déshydratation rapide)



**Centrale des médecins de garde : 0848 133 133 - Urgences : 144**

## Carte des dangers



**La Municipalité de Cronay rend publiques les cartes de dangers naturels, établies à sa demande, concernant le territoire communal affecté à la zone à bâtir.**

Les cartes de dangers naturels identifient les dangers pouvant menacer les personnes et les biens matériels, et déterminent le degré de danger. Les degrés de danger tiennent compte à la fois de la probabilité de survenance du danger et de son intensité.

Les cartes de dangers naturels couvrent l'essentiel des zones à bâtir et les principales infrastructures pour toutes les communes vaudoises. Les cartes précisent une situation de danger existante.

Les dangers naturels suivants sont pris en compte dans les cartes de dangers :

- inondations par les crues,
- laves torrentielles et coulées de boue,
- glissements de terrain permanents,
- glissements de terrain spontanés et coulées de terre,
- chutes de pierres et de blocs, éboulements de roche, écroulements,
- affaissements et effondrements,
- avalanches.

Pour les secteurs non cartographiés, la carte indicative des dangers naturels s'applique. Pour le surplus le principe de précaution doit prévaloir. En présence d'une zone indicative de danger ou en cas de suspicion d'un danger, des études complémentaires doivent être menées afin de confirmer ou infirmer la présence et le degré de danger et de déterminer les mesures à prendre le cas échéant.

Les cartes de dangers naturels sont des produits scientifiques et leurs publications ne font pas l'objet de mises à l'enquête publique. En ce sens elles ne peuvent pas être sujettes à opposition ou recours.

Les cartes de dangers naturels et la documentation relative peuvent être consultées à l'administration communale.

## Nonagénaire



Le 15 juin 2016, une délégation de la Municipalité est allée apporter les vœux des autorités à Monsieur Helmut Politzky, à l'occasion de son nonantième anniversaire.

C'est le 20 juin 1926 que Monsieur Politzky voit le jour. Son berceau est un petit village du Sud de la Bohème, qui se situe maintenant en Tchéquie, à 5 kilomètres de la frontière autrichienne.

En 1932, il commence l'école primaire allemande dans une classe dont son père était le maître. Il suivra ensuite l'école supérieure dans une ville à 5 kilomètres de son domicile.

En 1940, il entreprend des études d'ingénieur dans une école allemande, à Budweis, études qui s'achèveront par un baccalauréat et un brevet d'ingénieur.

A l'automne 1944, il est convoqué dans la Force aérienne allemande et à Noël, il survit au milieu de la ville de Munich, qui connut le bombardement le plus lourd.

Au printemps 1945, après la fin de la guerre, il est saisi par les Russes et transporté à l'automne de cette même année, par chemin de fer, en Russie. Libéré en 1949, il arrive par train (sans billet !) en Allemagne de l'Ouest.

En 1954, il émigre au Canada où il travaille pour l'entreprise Paillard d'Yverdon.

En 1961, il devient citoyen du Canada et, peu de temps après, il est appelé comme spécialiste dans les usines Paillard à Yverdon.

A la fermeture de cette usine, il est engagé chez Kodak où il collaborera au montage de films et à la technique de l'audio-visuel.

Arrivé à Cronay en 1974 avec sa famille, il exerce aussi sa passion du cinéma dans le cadre de la vie du village, filmant la pose de la charpente et du clocher de l'église lors de sa réfection et différentes fêtes villageoises, des préparatifs au rangement.

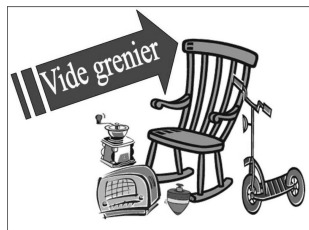
A la retraite il s'occupe encore avec passion de sa maison et de son grand jardin fleuri et arborisé.

Nous tenons à le remercier, ainsi que son épouse, pour l'accueil chaleureux qu'ils nous ont réservé, lui souhaitons de passer encore de nombreuses années avec sa famille dans notre village et lui formulons nos meilleurs vœux de santé.



La Municipalité

## Vide-greniers - Galop d'essai gagnant !



L'équipe du Marché de Noël a décidé d'organiser, le 12 juin dernier, un vide-greniers à la rue du Collège 8, 12 et 14.

Il s'agissait en fait d'un test destiné à observer la réaction de la population à une telle manifestation. Le but étant de savoir s'il serait intéressant d'organiser le même événement de manière "plus large".

Devant l'intérêt rencontré, nous envisageons donc de réorganiser un vide-greniers à l'échelle du village en octobre 2016.

Aussi, nous prions toutes les personnes intéressées à participer à cette manifestation de bien vouloir nous contacter :

- Mme Brigitte Pignat - 024 433 18 80 ou
- Mme Françoise Castelier - 024 433 14 43

D'ores et déjà nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à l'animation dans notre village, et à votre participation à notre future manifestation.

Pour l'équipe du Marché de Noël  
Brigitte Pignat

---

## Calendrier des manifestations

Lundi 1 <sup>er</sup> août 2016	Fête nationale dès 19h00 à la grande salle
Dimanche 11 septembre 2016	Brunch paroissial à la grande salle de Cronay
Dimanche 13 novembre 2016	Fête de paroisse à Suchy
Dimanche 27 novembre 2016	Loto des Sociétés locales

---

**Nous vous souhaitons à toutes et à tous  
un bel été ensoleillé**